

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2018
Publication : 21/12/2018

Pour la Présidente du Conseil départemental et par
délégation Ludovic LIONS Chef du Service
Administratif de l'Assemblée



Conseil départemental



Haut-Rhin

PREFECTURE DU HAUT-RHIN

DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN

LE PREFET

LA PRESIDENTE

DSOL ARRÊTÉ

N° **2018/0002**

du **- 7 DEC. 2018**

N°

du **- 5 DEC. 2018**

**PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA
COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPEES
DU HAUT-RHIN (CDAPH)**

**LE PREFET DU HAUT-RHIN ET
LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN**

- VU l'article L.241-5 et l'article R.241-24 du Code de l'action sociale et des familles,
- VU les propositions des administrations et organismes concernés,
- VU la convention constitutive du GIP MDPH,

ARRETENT

Article 1^{er} : le présent arrêté abroge à la date du 31 décembre 2018, l'arrêté n°2018-0001 du 17 juillet 2018,

Article 2 : la composition de la Commission des Droits et de l'Autonomie est fixée comme suit :

1°) Quatre représentants du Département, désignés par la Présidente du Conseil Départemental ;

Titulaires

Suppléants

Madame Karine PAGLIARULO
Conseillère départementale du canton de Guebwiller

Madame Martine DIETRICH
Conseillère départementale du canton de Colmar 1

Monsieur Betty MULLER
Conseillère départementale du canton d'Ensisheim

Madame Fabienne ORLANDI
Conseillère départementale du canton de Masevaux

Monsieur Jean-Yves RUETSCH
Chef du service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Madame le Dr Marie Pierre FAHRNER
Médecin Chef du Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Monsieur Jean-François CAILLERET
Adjoint au chef de Service de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Madame le Dr Isabelle MAGNIEN-HAUSWALD
Médecin Chef de la Direction de l'Autonomie

Monsieur Stéphane MATHIEU
Chef du service des Prestations d'Aides Sociale (PAS)

Madame Cécile FAESSEL
Chargée de mission à la Direction de l'Autonomie

2°) Quatre représentants de l'Etat ;

- a) Le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) ou son représentant ;
- b) Le représentant de l'Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) – UT 68 ;
- c) L'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale ou son représentant ;
- d) Le représentant de la Direction Générale de l'Agence Régionale de la Santé (DGARS).

3°) Deux représentants des Organismes d'Assurance Maladie et de Prestations Familiales proposés conjointement par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) – UT 68 ;

Titulaires

Madame Véronique CHAIGNEAU
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin

Madame Isabelle WELFERT
Administrateur
Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin

Suppléants

Monsieur Dominique STEIGER
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin

Monsieur Raphaël KEMPF
Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Haut-Rhin

4°) Deux représentants des organisations syndicales proposés par le Représentant de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) – UT 68 ;

Titulaires

Suppléants

Employeurs :

Monsieur Fernand HEINIS
Président de la Corporation des Installateurs Chauffage
Sanitaire
3 rue Emmanuel Lang
68640 WALDIGHOFFEN

Madame Agnès GERBER-HAUPERT
Directrice Action et Compétence
140 rue du Logelbach
68000 COLMAR

Monsieur Roland HILLMEYER
CGPME
50 rue de la Plaine
68120 PFASTATT

Salariés :

Monsieur Robert PAPAI
101 avenue du Général de Gaulle
68000 COLMAR

M. Olivier BECK
8 rue Principale
68500 BERGHOLTZ ZELL

Madame Marie Odile GOETZ
4 rue des Primevères
68280 ANDOLSHEIM

5°) Un représentant des associations de parents d'élèves proposé par l'Inspecteur d'Académie, Directeur des Services Départementaux de l'Education nationale ;

Titulaire

Suppléant

Madame Sylviane FABRE
Représentante de la Fédération des conseils de parents
d'élèves des écoles publiques (FCPE)

Monsieur Paul MILLEMANN
Représentant de l'Association des Parents d'Elèves de
l'Enseignement Public (APEPA)

Madame Fabienne SCHWARZROCK-LECONTE
Représentante de la Fédération des Parents d'Elèves de
l'Enseignement Public (PEEP)

6°) Sept membres proposés par le Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) parmi les personnes présentées par les associations de personnes handicapées et de leurs familles :

Titulaires

Suppléants

Monsieur Serge MOSER
Président de l'Union Départementale des Associations
de Parents et Amis de Personnes Handicapées
(UDAPEI)

Monsieur Jean-Marc KELLER
Représentant de l'Association Frontalière des Amis et
Parents de Personnes Handicapées Mentales (AFAPEI)
de Bartenheim

Madame Monique FLEURY
Représentante de l'APEI de Hirsingue

Monsieur René RITTER
Représentant de l'Association « Au fil de la vie »

Monsieur Prinio FRARE
Président de l'Association « Les Papillons Blancs »

Monsieur Christophe BENOIT
Directeur Général de l'AFAPEI de Bartenheim

Monsieur Jean Luc LEMOINE
Administrateur de l'Association « Les Papillons Blancs »

Monsieur Richard THOMAS
Administrateur « des Papillons Blancs »

Madame le Dr Anne PASSADORI
Centre de Réadaptation de Mulhouse
Réseau Haut-Rhinois pour l'Autonomie des Personnes Handicapées (RAPH)

Madame Evelyne LAMON
Directrice Handicap
SAVS SAMSAH ALISTER

Madame Marie Dominique BAILLY
Association AIR

Monsieur Mathieu DOMAS
Directeur du Pôle de soutien à domicile de l'APAMAD

Madame Nathalie PRUNIER
Présidente de l'Association Schizo-Espoir

Monsieur Paul FRANK
Président de l'Association Als'Asperger

Monsieur Dominique MENY
Membre de l'association Schizo Espoir

Monsieur Bernard DEVILLE
Délégation Départementale de l'APF
Représentant régional de l'Association APF France Handicap

Monsieur Jacques PETER
Membre de l'association APF France Handicap

Monsieur Alain GREDER
Membre de l'association APF France Handicap

Monsieur Jacques LOSSON
Directeur Général « Le Phare »

Monsieur Bernard BLOT
Directeur des Enseignements « Le Phare »

Madame Doris STEIB
Collectif des Associations de Personnes Déficientes Auditives du Haut-Rhin (CAPDA)

Madame Caroline RIBEIRO
Collectif des Associations de Personnes Déficientes Auditives du Haut-Rhin (CAPDA)

Monsieur Sirim DURMAZ
Collectif des Associations de Personnes Déficientes Auditives du Haut-Rhin (CAPDA)

7°) Un membre du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) désigné par ce Conseil :
Titulaire Suppléant

Madame Christel PROUST
Représentante de l'association Amitiés Autisme

Monsieur Frédéric SEILER
Représentant de la Fédération des Etablissements
Hospitaliers et d'Aide à la Personne

Madame Evelyne RUE
Représente du Syndicat Force Ouvrière au sein du
Centre de Repos et de Soins de Colmar

Monsieur Eric LANG
Représentant de l'Association Au Fil de la Vie

8°) Deux représentants des organismes gestionnaires d'établissements ou de services pour personnes handicapées sur proposition ;

- du Président du Conseil Départemental :

Titulaire

Suppléants

Monsieur Tom CARDOSO
Directeur Général
Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM)

Monsieur Charles LUTTRINGER
Directeur du Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
(CAMSP)

Monsieur Daniel KUNTZ
Directeur Adjoint au Chef de service
Orientation et Formation professionnelle (CRM)

Madame Elisabeth DUCHAINE
Directrice de l'Institut Médico-Pédagogique
Jules Verne et du SESSAD Jules Verne

- du Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) :

Titulaire

Suppléants

Monsieur François EICHHOLTZER
Directeur Général de l'Association Marguerite Sinclair

Monsieur Daniel FINCK
Directeur de l'Institut Thérapeutique Educatif et
Pédagogique (ITEP) « La Forge » à Wintzenheim

Madame Elisabeth MORLOT
Directrice de l'Institut St Joseph à Guebwiller
(Association Saint Sauveur)

Article 3 : Le présent arrêté est publié au Recueil des Actes Administratif de la Préfecture et au Bulletin d'Information Officiel du Département.

Article 4 : Le présent arrêté entre en vigueur à compter le 1^{er} janvier 2019.

Le Préfet du Haut-Rhin



Laurent TOINET

La Présidente du Conseil Départemental
du Haut-Rhin

